

## **CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE - ADAPTATION SCOLAIRE/ORTHOPÉDAGOGUE - 23-24-T11**

Lieu de travail : Centre administratif

### **Votre rôle**

La conseillère ou le conseiller pédagogique/orthopédagogue se verra confier prioritairement des dossiers reliés à l'adaptation scolaire et à la francisation au secondaire ainsi que l'enseignement à la maison. Elle ou il assumera d'autres responsabilités en fonction de son expertise et des besoins du service. L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique/orthopédagogue comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, de soutien et de formation auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en oeuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

- La personne devra apporter sa contribution dans des champs d'expertise particuliers, notamment au niveau de l'évaluation, des approches pédagogiques, de la réussite éducative et de la motivation scolaire.
- La personne fait partie de l'équipe des Services éducatifs; elle ou il établit des collaborations avec les autres membres de l'équipe, que ce soit au niveau de l'enseignement, au niveau des services complémentaires ou de l'adaptation scolaire.
- Elle ou il participe aux rencontres régulières planifiées pour l'ensemble des secteurs du service, de même qu'à celles au niveau de l'équipe des conseillères et conseillers pédagogiques reliées à l'enseignement.
- Elle ou il animera des équipes de travail d'enseignantes et enseignants, participera à des comités, apportera son soutien, accompagnera les équipes des écoles au besoin et pourra être impliqué dans des communautés de pratique (COP) et des communautés d'apprentissage professionnel (CAP).
- Elle ou il contribue à la formation continue du personnel enseignant concerné. Elle ou il assurera le soutien relié aux services d'orthopédagogie.
- Elle ou il assurera le soutien pour le volet pédagogique des dossiers suivants (secteurs primaire et secondaire) : difficultés d'apprentissage, difficultés langagières, déficience visuelle, déficience auditive, déficience motrice et organique, déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et douance.

- Elle ou il accompagnera les milieux en ce qui concerne les outils d'aide technologiques offerts aux EHDA.

### **Vos conditions**

- Un remplacement prévu jusqu'en juin 2024;
- Horaire de jour, du lundi au vendredi;
- 35 heures/semaine;
- Salaire de 27,08 \$ à 50,39 \$ de l'heure selon la scolarité et les expériences de travail (échelle sujette à révision en fonction du renouvellement de la convention collective actuellement en négociation nationale);
- Entrée en fonction dès que possible.

### **Vos avantages**

- 20 jours de vacances payées par année;
- 18 jours de congés fériés offerts, dont 10 jours les vacances de Noël;
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP);
- Assurances collectives et avantages sociaux concurrentiels;
- Programme de santé et mieux-être pour vous et votre famille;
- Formation et développement des compétences offert;
- Lieu d'emploi situé en plein cœur de Sainte-Foy et à proximité de différents services;
- Stationnement disponible et à moindre coût.

### **Votre profil**

- Diplôme universitaire de 1er cycle en enseignement dans un champ de spécialisation appropriée, notamment en orthopédagogie ou en adaptation scolaire;
- Un minimum de deux années d'expérience pertinente serait un atout;
- Des compétences pédagogiques seraient un atout.

\*Seules les personnes sélectionnées seront contactées. Le Centre de services scolaire participe à un programme d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte